

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 81 (2019)
Heft: 6-7

Artikel: La herse à chaumes pour épandre, arracher e détruire
Autor: Hunger, Ruedi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1086480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La herse à chaumes répartit les résidus de récolte et détruit les plantules d'adventices. Photos: Ruedi Hunger

La herse à chaumes pour épandre, arracher et détruire

L'utilisation de la herse à chaumes nécessite une bonne réflexion et l'acquisition d'expériences. Mais une fois qu'on maîtrise cette machine, on ne veut plus s'en passer.

Ruedi Hunger

«Une herse à chaumes? Qu'est-ce que c'est? Nous pressons la paille et nous l'utilisons comme litière.» La question et le commentaire d'un agriculteur de la Suisse orientale ne surprennent guère. La herse à chaumes ne fait pas (encore) partie des machines classiques, pourtant différents entrepreneurs de travaux agricoles l'utilisent avec succès, surtout dans les méthodes sans retournement des sols où les résidus des cultures précédentes doivent rester à la surface. Toutefois, les restes de paille concentrés ou les chaumes mal répartis nuisent à l'ensemencement suivant. En outre, une plantule peut plus difficilement percer une surface recouverte de paille et de chaumes. En outre, dans la zone des anciens andains de paille et de chaumes, quand les résidus se décomposent, des interactions chimiques peuvent freiner la croissance des germes et des racines des jeunes plants. En revanche, des

résidus bien répartis n'entravent pratiquement pas le prochain semis. Mais quelles sont les capacités et les limites de la herse à chaumes?

Elle ne «travaille» pas vraiment!

Le plus souvent, la herse à chaumes classique est équipée, par mètre de largeur de travail, de 7 à 17 dents à ressorts droites présentant un diamètre de 14 ou 16 millimètres. Selon le fabricant, les barres porte-dents sont fixes ou réglables (hydrauliquement). Le comportement des dents pendant le travail varie selon la construction. En plus de leur effet de répartition de la paille, les dents fixes ont également un effet de «grattage linéaire» intense sur la surface du sol quand un engin lourd pèse sur elles. Les dents à ressorts avec une zone de débattement limitée peuvent réaliser un mouvement «de mélange rotatif». En outre, l'écart entre la rangée et/ou la

dent détermine la surface balayée du champ. La herse à chaumes n'est cependant pas à proprement parler un engin de travail du sol.

Passages en diagonale

Un angle d'attaque plutôt plat, pour autant qu'il puisse être réglé par les dents, est adopté lors du premier passage. Son agressivité sera toutefois bien plus élevée (90°) au deuxième passage. De surcroît, il ne faudrait pas rouler avec la herse à chaumes dans le sens du travail, de la semence et de la récolte. Le passage en diagonale permet de recueillir tous les restes de paille et de chaumes et de les répartir. Les propriétaires expérimentés de herses à chaumes recommandent de ne jamais lever l'engin quand la paille reste coincée dans la herse, sinon des tas se forment sur place, qui ne peuvent être retirés qu'à la main au prix de grands

efforts. On retire les adventices qui germent dès le premier passage et plus encore pendant le second. Les œufs de limaces et les nids de souris cachés sous la paille et les chaumes sont saisis, dégagés à ciel ouvert ou détruits. Selon la devise « Plus c'est rapide, mieux ça vaut », il est préférable d'atteler la herse à chaumes à un tracteur puissant. Comme l'exemple présenté dans le tableau ci-dessous le montre, le rendement de surface est proportionnel à la puissance.

Conclusion

Les herses à chaumes ne sont pas des outils de travail du sol, par conséquent, elles n'en assouplissent pas les compactages superficiels. Elles sont conçues pour la répartition de la paille et des chaumes



Les passages en diagonale sont nécessaires pour obtenir un bon résultat.

résiduels et pour créer de bonnes conditions pour la germination des graines d'aventices. Lors d'un deuxième passage, on arrache les adventices germées et on détruit les œufs de limaces ainsi que les nids

de souris installés sous les chaumes. En répartissant régulièrement les résidus de récolte, la herse à chaumes crée de bonnes conditions pour le traitement ultérieur du sol sans labour ou pour le semis direct. ■

Comparaison des coûts des traitements à la herse et au glyphosate*

Calcul des coûts des différentes composantes (sur la base du programme TractoScope 2018 d'Agroscope)		Traitement avec la herse à chaumes valeur indicative CHF/ha	Traitement au glyphosate valeur indicative CHF/ha
Ensemble de machines	Capacité de travail	1 x	2 x
Tracteur, de 90 à 104 kW, à roues jumelées (+13 %)		8,66	17,32
Herse à chaumes, 12 m (étrille +4,4 %)	718 ares/h	24,36	48,72
Personnel opérant (base entreprise de travaux agricoles, 48 CHF/ h)		6,69	13,38
Frais de déplacement forfaitaires de l'agro-entreprise	15,00	15,00	30,00
Tracteur, de 90 à 104 kW			15,37
Pulvérisateur porté, 15 m/800 l	358 ares/h		26,11
Personnel opérant (base agriculteur 28 CHF/ h)			7,82
Produit pulvérisé Roundup (Stähler, 23,30 CHF/l)	2,5 l		46,60
Totaux des coûts des différents traitements		54,70	109,42
			107,55



Kristall 9



NEU Rubin 10



Steketee
member of LEMKEN group

Pour plus d'informations, contactez votre concessionnaire LEMKEN ou vos représentants LEMKEN:

Karl Bühler, GSM: 079 8 24 32 80, Email: k.buehler@lemken.com

Andreas Rutsch, GSM: 079 6 06 00 05, Email: a.rutsch@lemken.com